

LE PONTOIS

DÉCEMBRE 2020 - N°41



SOMMAIRE

Présentation du conseil

Délibérations communales

Travaux 2020 et projets à venir

Les associations

Communications



VOTRE MAIRIE :

2, La Chaussée - 50300 Ponts

Tél. 02 33 58 25 39

mairieponts@wanadoo.fr

www.ponts.fr

LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Chers Pontoises et Pontois,

Nous voici enfin réunis par le biais de notre Bulletin d'informations municipales. Au nom de la nouvelle équipe municipale, je tiens à vous remercier tout particulièrement pour la confiance que vous nous avez accordée le 15 mars dernier.

Cette nouvelle équipe de 15 membres, dont 8 nouveaux, s'efforcera de poursuivre les travaux commencés par l'ancienne municipalité.

Nous avons connu, juste après l'élection, une période difficile due à l'arrivée de la COVID 19 et au confinement jusqu'au 17 mai.

L'élection du Maire et des Adjoints n'a donc pu se faire que le 28 mai dernier.

Nous continuerons à avancer avec encore plus de prudence au vu des difficultés sanitaires et des contraintes imposées, avec un plan de financement restreint puisque nous ne maîtrisons plus la location de nos salles.

Soyez certains que le Conseil municipal et moi-même saurons prendre les décisions qui s'imposent pour continuer, notamment au sein de la Communauté d'agglomération Mont Saint Michel-Normandie, à défendre les intérêts pontois.

Le Conseil municipal, le personnel communal, les associations pontoises et moi-même, vous présentons nos sincères vœux de bonheur, de bonne santé et de Bienvenue aux nouveaux habitants puisque, malheureusement, comme vous vous en doutez, la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire ne pourra avoir lieu en 2021, à notre grand regret.

Je vous remercie de votre attention et je vous renouvelle mes vœux pour que l'année 2021 vous apporte, à vous-même et à vos proches, la Joie, la Sécurité et la Santé.

Bonne année à toutes et à tous

Madame Le Maire Jocelyne ALLAIN

L'EQUIPE MUNICIPALE

L'année 2020 était une année électorale qui, pour la commune de Ponts, fut la fin d'un chapitre suite à la décision de Jean Claude Arondel de prendre « sa retraite » après 25 années de mandat en tant que Maire. Nous tenions à saluer son engagement et son dévouement auprès des pontoises et pontois tout au long de ces belles années.

Des réunions d'informations ouvertes à tous ont eu lieu afin d'organiser la relève.

Une partie de l'équipe municipale sortante pris la décision de renouveler leur candidature avec, dans leur sillage, huit nouvelles têtes. Aucun leader, la liste se complète avec l'intérêt et la motivation des nouveaux candidats.

Personne ne souhaitant être tête de liste dans l'idée de prendre la place de Maire laissée vacante. Une liste multigénérationnelle et représentative de la population au travers de l'expérience de chacun vous a été présentée.

Après l'élection qui a eu lieu le 7 mars 2020, l'ensemble de la liste a été élue.

Suite à une réunion extraordinaire, Jocelyne Allain est élue Maire par l'ensemble de la nouvelle équipe municipale.

Michel Couenne et Elodie Brillant sont élus respectivement 1^{er} adjoint et 2^{ème} adjointe.

Nous vous remercions de la confiance accordée et sommes fiers de vous présenter votre équipe municipale :

Maire



Jocelyne ALLAIN (Maire)
Adjoint administratif, Retraitée
64 ans
La Chantellerie

1^{er} Adjoint



Michel COUENNE (1^{er} Adjoint)
Technicien, Retraité
73 ans
Le Guet

2^{ème} Adjointe



Elodie BRILLANT
Attachée Commerciale
42 ans
La Maréchallerie

Les Conseillers



Christophe BAILLARD

Agriculteur

42 ans

Aubigny



Elodie LEHOT

Coiffeuse, en reconversion

35 ans

Chemin du Bourg Robert



Dominique CHEVAL

Artisan

48 ans

La Paturerie



Serge ALLAIN

Agriculteur

57 ans

La Chantellerie



Odile BRIAULT

Employée de Maison, Retraitée

66 ans

Maudon



Romain COSTILS

Cadre Commercial

38 ans

Le Guet



Julien MANIGUET

Conducteur d'engins

31 ans

Cavigny



Jean-Luc FOUSSE

Cadre Commercial

37 ans

La Grande Mazurerie



Claudine GUESDON

Secrétaire Administrative, retraitée

74 ans

La Maréchallerie

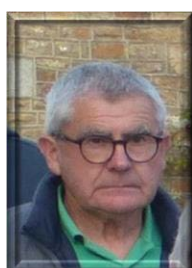


Stéphane MALERBE

Décolleteur

48 ans

Lotissement Le Jardin



Gérard HEUZE

Ouvrier Qualifié, retraité

70 ans

La fosse Cordon



Aurélien RENOUEL

Représentant

27 ans

La Maréchallerie

Secrétariat et Services Techniques



Emilie BENSABEUR

Secrétaire de Maire



Béatrice COURSIIN

Agent d'entretien



Christian PIHAN

Services Techniques



Joel BINET

Services Techniques

Commissions Communales Ponts

<p>1- Commission des Finances</p> <p>1 réunion de préparation du Budget avec le trésorier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elodie BRILLANT - Jean-Luc FOUSSE - Gérard HEUZE - Odile BRIAULT - Michel COUENNE
<p>2- Voirie, réseaux divers et entretien des cours d'eau, gestion de cimetièrre et sécurité des abords</p> <p>Préparation du Programme de voirie annuel, environ 2 à 4 réunions annuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Michel COUENNE - Gérard HEUZE - Julien MANIGUET - Odile BRIAULT - Stéphane MALHERBE - Christophe BAILLARD - Claudine GUESDON
<p>3- Bâtiments et matériels roulants et d'exploitation</p> <p>S'assurer du bon entretien des bâtiments communaux (futurs logements communaux, des salles polyvalentes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Michel COUENNE - Dominique CHEVAL - Julien MANIGUET - Claudine GUESDON - Odile BRIAULT - Christophe BAILLARD - Gérard HEUZE
<p>4- Urbanisme, environnement et développement durable, Hébergement et aménagement de structures sociales</p> <p>Questions environnementales, de santé, sociales Préparation de la journée de l'Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Michel COUENNE - Serge ALLAIN - Gérard HEUZE - Jean-Luc FOUSSE - Elodie LEHOT - Romain COSTILS
<p>5- Informations municipales et relations avec les associations, Fêtes, cérémonies, sport et culture</p> <p>Préparation du Bulletin municipal Remise à jour du site internet Préparation du repas des Aînés Contact avec les associations communales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elodie BRILLANT - Stéphane MALHERBE - Serge ALLAIN - Christophe BAILLARD - Aurélien RENOUVEL
<p>6- COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</p> <p>Appels d'offres des marchés communaux</p>	<p>3 titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elodie BRILLANT - Claudine GUESDON - Odile BRIAULT <p>3 suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Michel COUENNE - Dominique CHEVAL - Julien MANIGUET

REPRESENTER LA COMMUNE DANS DES STRUCTURES EXTERIEURES A LA COMMUNE	
Délégué au SDEM (syndicat départemental d'électrification de la Manche)	- Gérard HEUZE
Délégué SMPGA (EN ATTENTE DE PLUS D'INFORMATION DU SMPGA) - Délégué communal du syndicat d'eau	- Titulaire : Serge ALLAIN - Suppléant : Gérard HEUZE
Un délégué RGD - contrôler le respect du règlement et du droit en matière de protection des données	- Claudine GUESDON
Délégué école - Assister aux conseils des écoles (Parisy, Marcey..)	- Elodie BRILLANT - Elodie LEHOT
COMMISSIONS AVEC DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES PONTOIS EXTERIEURS AU CONSEIL	
CCAS (5 conseillers et 5 extérieurs) - Elodie BRILLANT - Claudine GUESDON - Odile BRIAULT - Stéphane MALHERBE - Romain COSTILS	Personnes extérieures - Michèle TEURQUETY - Nelly LEBRETON - Bernard FURCY - Jacqueline ALLAIN - David PRIME
Commission liste électorale - 1 conseiller municipal : M. Aurélien RENOUVEL	- 1 pontois, délégué administratif - 1 pontois délégué du Tribunal
COMMISSIONS DE PONTOIS EXTERIEURS AU CONSEIL MUNICIPAL	
CCID commission communales des impôts directs (Le président + 6 titulaires et 6 suppléants) Il faut en proposer le double à la trésorerie, ils feront le choix (soit 24 noms) Fiscalité locale sur les locaux d'habitation	- le Maire ou adjoint délégué (Président de la Commission) 24 Membres
CLECT (Commission locale d'évaluation des transferts de charges)	- Titulaire : Claudine GUESDON - Suppléant : Gérard HEUZE

Clin d'œil à M. Jean-Claude ARONDEL

Monsieur Jean-Claude ARONDEL

Il nous a été impossible ni de vous inviter, ni de vous remercier en mairie, compte tenu des mesures sanitaires en vigueur.

Ces quelques mots ne remplaceront pas l'accueil chaleureux que nous voulions vous réserver lors de la Cérémonie des Vœux, qui ne pourra avoir lieu.

Malgré tout, nous tenions à vous rendre cet hommage grâce à ce bulletin municipal.

Monsieur Jean-Claude ARONDEL, Médaille d'Or d'Honneur régionale, départementale et communale en 2020 et Médaille du Sénat remise par M. le Sénateur Philippe BAS.

Entré au Conseil municipal en mars 1983, puis élu 2^{ème} Adjoint dans la foulée, 1^{er} Adjoint en août 1984 à la suite du décès de M. GILBERT et ce jusqu'aux élections municipales de 1995.

Elu Maire en juin 1995 et jusqu'à mai 2020, soit 25 années.

De plus, vous avez été membre de la Communauté de communes d'Avranches et vice-président de 2001 à 2016 chargé des gens du voyage et des transports scolaires.

Membre du syndicat mixte Avranches-Ducey pendant 12 ans.

Membre du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR).

Membre du Syndicat Mixte des Bassins versants des Côtiers Granvillais (SMBCG), et enfin conseiller communautaire de la communauté d'agglomération Mt St Michel-Normandie.

Il était important pour vous que la commune ait un cœur de bourg dynamique, d'y voir se développer l'économie et surtout la création d'emplois. Fervent défenseur du paysage Pontois, vous avez notamment réalisé :

- L'acquisition du terrain et la construction de la salle de convivialité et l'atelier municipal,
- L'aménagement des abords et espaces verts des salles polyvalentes, de la mairie et réalisation du terrain multisport,
- Les lotissements les Ormes, la Fosse Cordon, les Pommiers, la Source, les Cerisiers,
- L'aménagement foncier par l'arrivée de l'A 84,
- L'élaboration du PLU qui a permis la création de zones constructibles Nh et le développement de l'habitat,
- La création de la zone d'activités de Maudon, d'Aubigny avec la communauté de communes,

- L'aménagement sécurisé de la Route départementale 7, le cheminement piétonnier sur la RD 911^e,
- L'aménagement du sentier pédagogique et de découverte de la Guérinette
- L'aménagement de la Guérinette avec le Conseil départemental
- Le suivi des travaux de la 2x2 voies Longueville-Avranches
- La réalisation d'un lieu du souvenir en l'honneur des vétérans américains de la 2nd guerre mondiale,
- En nous en oublions certainement beaucoup d'autres.....

Le nouveau conseil municipal voulait vous saluer et vous remercier pour le travail accompli durant ces nombreuses années. La passation des dossiers en cours s'est faite tout naturellement car bien préparée en amont. Jean-Claude, vous nous avez donné les clés d'une commune gérée en bon père de famille. Nous poursuivrons notre mandat dans la continuité de ce qui a été fait.



Délibérations Communales

1- Domanialités du contournement de Marcey-les-grèves – Compte-rendu du Département à nos demandes :

DELIBERATION du 16/01/2020 :

Le transfert des propriétés communales situées dans l'emprise du contournement, rétablissement des voies communales et chemins ruraux et transfert de l'ancien tracé de la RD 458.

APRES AVOIR ENTENDU Monsieur le Maire

Rappelant que, dans le cadre des travaux de réalisation du contournement de la commune de MARCEY-LES-GREVES :

- le tracé des voies communales n°1 et 213 a été modifié,
- le tracé de la route départementale 458, en limite de commune avec Saint-Jean-de-la-Haize, a été modifié

VU le Code de la Voirie Routière, et notamment son article L.141-3 modifié par la loi du 9 décembre 2004 en ce qui concerne la voirie communale ;

VU les plans annexés à la présente ;

VU la délibération du Conseil municipal de PONTS du 10 octobre 2019 concernant la domanialité du contournement de Marcey les grèves;

VU la réponse du Conseil départemental du 23 décembre 2019 vis-à-vis de la délibération du Conseil municipal du 10/10/2019;

Le Conseil Municipal,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DONNE SON ACCORD de principe aux propositions du Conseil départemental du 23/12/2019.

2- Travaux des logements communaux :

RAPPEL Projet Logement Mairie : 170 000€ (subvention : 86 000€ (DSIL + FIR))

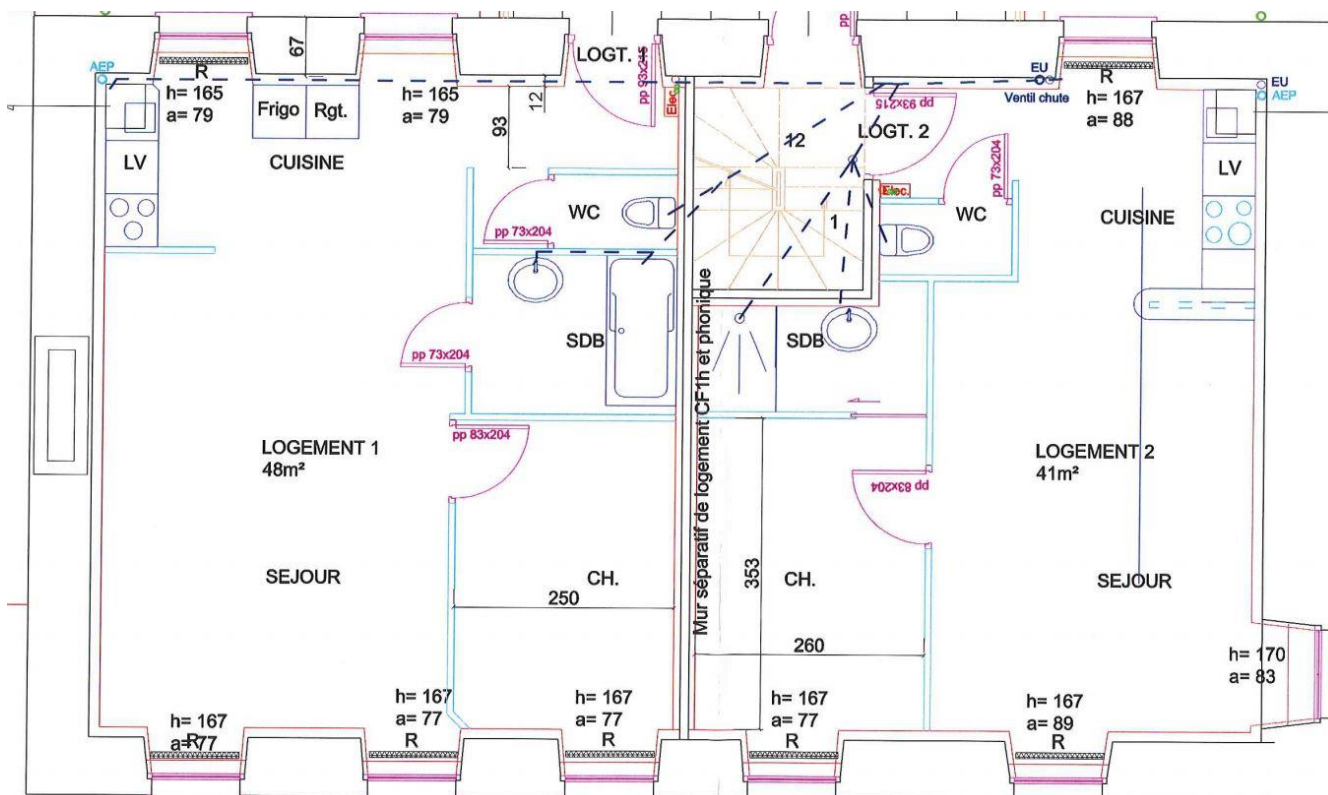
Part Communale budget 2020 : **84 000€** - Emprunt : **90 000€**

Avenant au marché (pour cause de mэрule) :

Suite à la découverte de la mэрule à l'étage, des changements dans les travaux ont dû être opérés. En effet, une désinfection de l'étage de la mairie a été effectuée et un plancher béton a été ajouté au devis initial. Cette solution, qui recouvre le bâtiment, est plus prudente dans l'avenir et a été votée par l'ensemble des élus. Une plus-value d'un montant de 17 745€ HT a été délibérée favorablement pour la poursuite des travaux.

OBJET DU LOT	Nom de l'entreprise	Observations	Montant HT
VRD	GILBERT FRERES	avec arrière linteaux et piquetage sans huisserie ni BE	23 500,00
CHARPENTE	ALEXIS CHAPERON	sans dépose plancher grenier	8 504,06
MENUISERIES EXTERIEURES	PATRICK COSSE et CMC		23 085,32
ELECTRICITE	MASSELIN	avec option liaison	8 777,41
PLOMBERIE SANITAIRES CHAUFFAGE	MASSELIN		17 378,05
DOUBLAGE ISOLATION MENUISERIES INTERIEURES	SARL MARSAIS	avec correction erreur calcul	29 767,19
CARRELAGE	SARL LENOBLE CARRELAGE		7 225,04
PEINTURE	R DECO Peinture		9 297,00
	Option	sous-couche	1 071,60
		lasure escalier	520,00
		TOTAL sans option	128 054,07
		TOTAL avec OPTION	257 179,74

Plan des logements communaux :



Les travaux sont en cours de réalisation depuis fin août. La fin des travaux, initialement prévue pour janvier, sera reportée du fait de la désinfection de la mérule et de la réalisation du plancher béton.

3- Frais de fonctionnement des écoles pour l'année 2019 - 2020:

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de verser les participations suivantes aux écoles accueillant les enfants de Ponts :

Ecoles du RPI de Tirepied : 614.02€ par élève, soit la somme de 3 684.12€.

Ecoles de St Senier sous Avranches : 555€ par élève, soit la somme de 555€.

Ecoles publiques d'Avranches : 589€ par élève, soit la somme de 38 874€.

Ecoles de Vains : 544€ par élève, soit la somme de 1 087.24€.

Ecoles privées d'Avranches : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser la même somme qu'aux écoles publiques d'Avranches, soit 8 839€ pour les 15 enfants de la commune.

4- Budget communal: Vote des taux d'imposition

Suite à la délibération de principe sur la neutralité fiscale votée dans le cadre de la création de la Communauté d'agglomération Mt St Michel-Normandie, le 27 février 2017, les taux sont votés ainsi et restent inchangés pour l'année 2020 :

Taux d'imposition 2020 :

- 10.90 % pour la taxe d'habitation
- 13.89 % pour la taxe foncière sur le bâti
- 25.17 % pour la taxe foncière sur le non bâti

5- Subventions pédagogiques :

Une participation aux fournitures scolaires de 40€ est accordée à tous les enfants de la commune scolarisés en primaire (du CP au CM2).

Les subventions accordées aux sorties scolaires s'élèvent à 640€. Ci-joint tableau de rappel des participations accordées aux séjours pédagogiques.

Participation familiale comprise entre	Participation de la mairie
20€ et 39€	10 €
40€ et 49€	20 €
50€ et 59€	25 €
60€ et 69€	30 €
70€ et 79€	35 €
80€ et 89€	40 €
90€ et 99€	45 €
100€ et 109€	50 €
110€ et 119€	55 €
120€ et 129€	60 €
130€ et 139€	65 €
140€ et 149€	70 €
Supérieur à 150€	80 €

Travaux communaux 2020

Aménagement piétonnier du Bourg Robert :

Les travaux ont été réalisés en début d'année par l'entreprise LEHODEY pour un montant de 69 174.72€ TTC + frais d'étude réalisée par le Conseil départemental pour un montant de 4 000€ TTC.

La subvention du Département, appelée « Amendes de police », relative à ce projet, s'élève à 12 926€ et celle de la DETR (Dotation d'Équipement des territoires ruraux) est de 12 000€.

L'autofinancement pour la commune est de 44 248.72€ TTC.

L'aménagement des parties enherbées sera étudié ultérieurement.



Curage Lotissement La Source :

Le curage, lié à l'écoulement des eaux pluviales de la mare, a été réalisé par l'entreprise Christophe JANOT.

Ces travaux, commandés en début d'année, ont été effectués fin août pour un montant de 3 000€ TTC.



Rappel sur les nouvelles lois de l'environnement

Les nouvelles lois sur l'environnement interdisent l'emploi des désherbants par les communes. Il devient donc plus difficile pour celles-ci de maintenir propre les trottoirs et espaces publics en limite de propriété.

Il est demandé un effort collectif aux habitants afin de garder propre l'espace public en toute saison (nettoyage aux abords de sa propriété).

A cet effet, la commune a fait intervenir une balayeuse sur les axes principaux de la commune le 17/06/2020 pour un montant de 731.50 €TTC.

Nous rappelons également qu'il incombe à chacun d'entretenir les tombes et leurs abords immédiats.

Merci de votre compréhension.

Sentier pédagogique

Les travaux ont eu lieu en début d'année.

Bilan financier : Le coût des travaux de profilage du sentier pédagogique réalisés par l'entreprise LTP LOISEL s'élève à 8 485€ HT et la création des panneaux pédagogiques réalisés par le CPIE (Centre Permanent des Initiatives de l'Environnement) de la Manche s'élève à 22 616€ HT.

Pour ce projet, deux subventions ont été reversées à la commune :

- par le Département via le FIR (Fond d'Investissement rural) pour un montant de 15 131€.

- par l'Agence de l'eau pour un montant de 8 000€.

L'autofinancement pour la commune est de 7 970€.

Une brochure est à votre disposition en mairie représentant le chemin de randonnée.



Sentier de découverte

LA GUÉRINETTE ET SA VALLÉE

DES ARBRES VÉNÉRABLES

Le chêne pédonculé est l'arbre le plus répandu en France, représentant 40 % des plantations. Il croît lentement mais vit longtemps (jusqu'à 400 ans).

Symbole de force et de solidité, il était vénéré par les Gaulois qui se rassemblaient sous son feuillage dès qu'un péril menaçait, étant reconnu pour ne pas laisser la foudre. Il est très utilisé en menuiserie et ébénisterie. (Carpenterie, tonneaux...) du fait de ses résistances aux insectes et champignons. Son écorce, riche en tanin, est employée en pharmacie et servait autrefois au tannage du cuir.

Le chêne pédonculé se distingue du chêne sessile par la présence d'un pédoncule reliant son fruit à la branche.

Un autre arbre vivant aussi très longtemps est apprécié pour ses fruits qu'on consomme à Noël avec la dinde. Vous l'avez reconnu ?

Chêne sessile (sans pédoncule)

Chêne pédonculé (avec pédoncule)

LES DEMOISELLES DU COURS D'EAU

La Guérinette, petit cours d'eau, est fréquentée par de nombreux insectes aquatiques. Les libellules et leur larve trouvent ici un lieu de prédilection, tandis que la larve préfère les petits filets. L'adulte (ou engorgé) s'attaque plus volontiers aux moucheron et autres insectes volants.

Sur la rive opposée d'espèces de libellules que compte le Marais, on distingue deux grandes catégories :

- Les plus petites ou corps effilé sont des demoiselles ou odonates. Poises, elles rament leurs deux paires d'ailes en créant l'une contre l'autre.
- Les plus grosses, aux ailes toujours étalées ou repliées, sont les libellules proprement dites.

Savez-vous combien de temps les larves restent dans l'eau avant de se transformer en insecte volé ?

Libellule (Sphaerocorymbes rouge sang (mâle))

Demoiselle (Chironomyia alba (mâle))

L'AULNE GLUTINEUX : LE TUTEUR DE LA BERGE

L'arbre très représenté dans cette forêt et qui prend les deux le long des berges est l'aulne glutineux.

On le reconnaît facilement : sa feuille est arrondie avec un sommet sans pointe souvent échancreté. Jeune, elle est généralement colorée d'un brun rougeâtre et glabre. En hiver, la silhouette conique de l'arbre lui donne une allure de sapin.

L'hiver, ses branches sont recouvertes de mâles de lièvre, semblables à des petites pommes de pin qu'on appelle stroules.

Châtaignes

Feuilles

UN PARASITE PORTE BONHEUR

Les peupliers en face de vous sont couverts de gui. Cette plante toujours verte, récoltée autrefois par les druides avec, dit-on, une serpe d'or, est symbole d'éternité. Véritable curiosité botanique, le gui ne fait rien comme les autres.

En effet, il pousse la tête en bas, ce qui est contraire à toute règle du monde végétal. De plus, sa petiteousse se dirige dans le sens contraire de la lumière et ses tiges poussent dans toutes les directions.

Aussi nommé « bois de Sainte Croix », le gui dérivait des scieries et des moutons sont la coutume veut qu'à la nouvelle année, on s'embrasse sous à la plante de la chance.

Boules de gui

COMMUNE DE PONTS

Sentier de découverte à PONTS

La Guérinette et sa vallée

Ce cours d'eau de 1^{ère} catégorie, d'une longueur de 8,4 km, se jette dans la Sée à Ponts. Il s'appelait autrefois ruisseau de Chavoy ; son nom a changé au 18^e siècle en « Guérinette », du nom d'un des propriétaires de la vallée, M. Guérin.

Ce cours d'eau de 1^{ère} catégorie, d'une longueur de 8,4 km, se jette dans la Sée à Ponts. Il s'appelait autrefois ruisseau de Chavoy ; son nom a changé au 18^e siècle en « Guérinette », du nom d'un des propriétaires de la vallée, M. Guérin.

Il prend sa source au lieu-dit La Draille, au nord-ouest de la commune du Luot (canton de Bréhal). Son affluent principal est le Saint-Louis, d'une longueur de 6 km.

UNE RIVIÈRE PLEINE DE VIE

La Guérinette abrite plusieurs espèces de poissons, dont la huppe fario, le vairon, la loche franche, l'anguille, le chabot, la lamproie de Plonier, le saumon atlantique... et des crustacés, dont l'écrevisse américaine (espèce invasive).

Le type et la diversité des poissons présents dans la rivière montre son bon état écologique, notamment sa bonne oxygénation.

La végétation qui borde la Guérinette sert d'abri et de nourriture à de nombreux invertébrés à la base de la chaîne alimentaire : larves d'éphémères, de libellules et de demoiselles.

La végétation de ses rives accueille aussi des oiseaux comme le martin-pêcheur.

Le huppe fario (de la famille des salmonides, elle donne le saumon) : elle donne le saumon vivant (la femelle pond en moyenne 2.000 œufs).

Le cours d'eau autour de Ponts

Le chabot : il vit sur les bords, caché entre les cailloux. Il craint les larves d'insectes et autres petits animaux.

La loche franche : fréquente les eaux vives, rochers et éphémères, elle s'active surtout la nuit pour attraper ses proies.

LA BOUTE FARIO

De la famille des salmonides, elle donne le saumon vivant (la femelle pond en moyenne 2.000 œufs).

LA BOUTE FARIO

De la famille des salmonides, elle donne le saumon vivant (la femelle pond en moyenne 2.000 œufs).

Sentier de découverte LA GUÉRINETTE ET SA VALLÉE

Sentier de découverte

8 bornes d'information pédagogiques, une table de lecture de paysage et un « polyèdre à 3 cubes ludiques », vous permettront de mieux connaître les richesses du patrimoine naturel de la vallée de la Guérinette (pour les bornes ludiques pensez à soulever le volet pour obtenir la réponse).

- Borne (B1) : bocage et rôle de la haie
- Borne (B2) : le gui présent sur les peupliers
- Borne (B3) : chêne et châtaignier
- Borne (B4) : l'aulne et ses fonctions
- Borne (B5) : le roseau massette, plante caractéristique d'une prairie humide
- Borne (B6) : rôle du pâturage pour les prairies et la vache normande
- Borne (B7) : les libellules et demoiselles de la rivière
- Borne (B8) : 3 espèces caractéristiques du bocage (hêtre, frêne et prunellier) qui font partie des essences replantées dans cette vallée.

La **table de lecture de paysage (Tl)** vous explique la formation géologique de la vallée et son importance écologique, la biodiversité de la rivière la Guérinette et fournit des informations sur le moulin de Cavigny, dont l'existence est attestée dès le 12^e siècle.

Enfin, un **polyèdre à 3 cubes ludiques (Pc)** aidera petits et grands à reconstituer dans leur intégralité 4 espèces d'oiseaux caractéristiques de la vallée.

Des **balises directionnelles** vous guideront le long du circuit de randonnée, au départ de la mairie, pour accéder au sentier de découverte.

Soyez prudents quand vous traversez des routes !

Pour tout problème, contactez la mairie au 02 33 58 25 39

SENTIER DE DÉCOUVERTE (zoom)

Le Chant Martin, le Clos St-André, Fumeçon, le Domaine, la Chantellerie, la Nollère, le Grand Andillou, la Marechalère, le Bourg, Mairie, Ponts, le Moulin de Cavigny, les Pigannières, Lavoisier, Ancienne mairie, Maudon.

Légende

- Tracé du circuit
- Sentier découverte
- Parking
- Panneau d'information P1...
- Circuit « Les Pigannières »

Les Projets 2020 / 2021

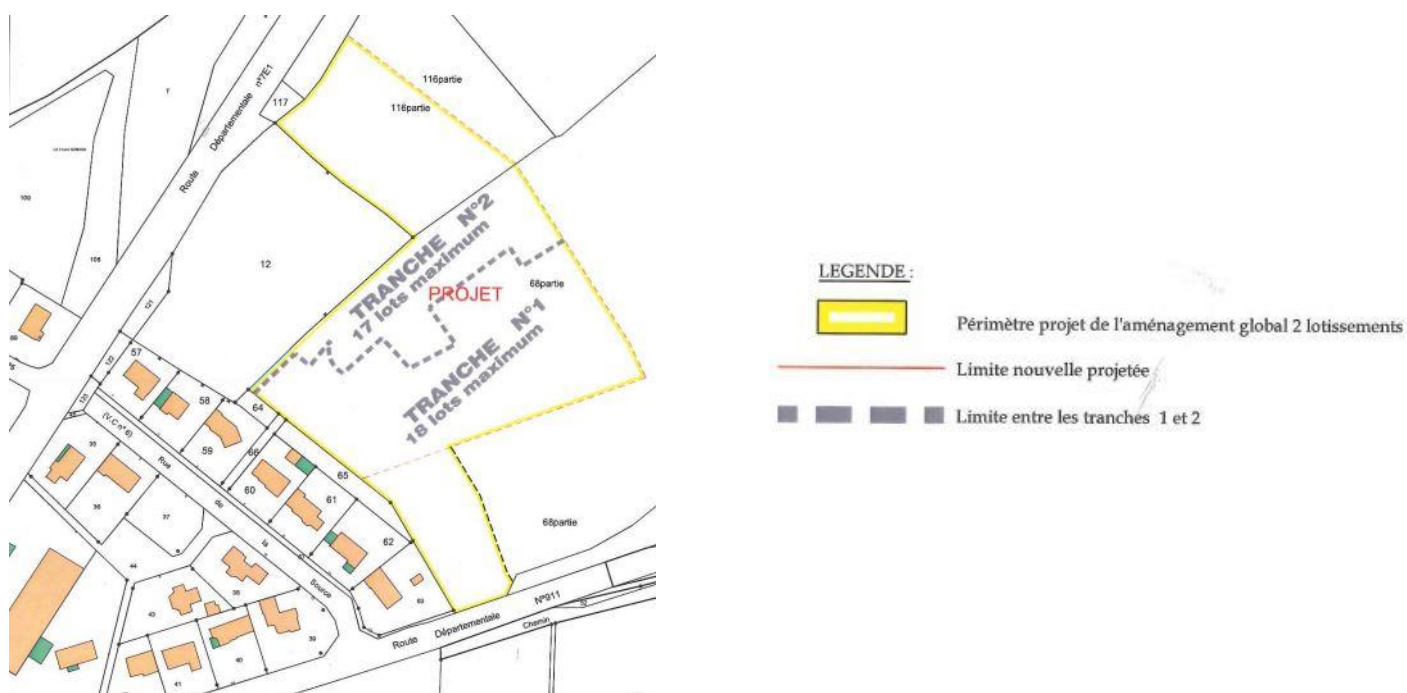
Aménagement de la Zone d'Aubigny :

Courant 2021, vous pourrez retrouver un magasin de fournitures de sanitaires et d'électricité. Les travaux de terrassement ont démarré le 16/11/2020.



Lotissement La Ménardière :

Le permis d'aménager déposé le 2 mai 2019 est accordé pour 35 lots.



Rencontres avec les élus



19/10/20 : Rencontre avec Mme Catherine BRUNAUD-RHYN et Antoine DELAUNAY, conseillers départementaux, et Mme Le Maire et ses adjoints au sujet des partenariats entre le département et la commune

26/10/20 : M. Philippe BAS, sénateur, et son attaché parlementaire M. Franck ESNOUF nous ont rendu visite pour échanger sur les sujets actuellement débattus au Sénat et notamment la loi qu'il a défendu pour la protection des maires.



03/11/20 : Mme le Maire a rencontré M. Gilles TRAIMOND, Sous-Préfet, pour échanger sur les projets communaux et le problème actuel des dépenses supplémentaires engendrées par la Mérule, dans le cadre des travaux des logements communaux.



Le remplacement du plancher bois par un plancher béton s'impose à nous pour arrêter la prolifération de la mérule dans le bâtiment communal de la mairie. Le montant des travaux s'élève à 24 862.06€ HT. M. le Préfet allouera une aide à la commune à hauteur de 20% dans le cadre de la DETR.

Subventions communales 2020

Associations	Montant en €
Fraternité pontoise	200
ACVG	200
Comité des fêtes	200
Association "les P'tits Pontois"	2 500
Société de Chasse de l'Avranchin	50
Amicale des pêcheurs à la Mouche	50
Coopérative Ecole Maternelle Parisy	50
Comice agricole	50
Amicale des médaillés militaires de l'Avranchin	50
Société de pêche de l'avranchin (AAPMA)	50
Association des donneurs de sang	50
Association Aveugles de la Manche	50
Association des parents et amis d'enfants inadaptés (APAEIA)	50
Ligue départementale contre le Cancer (comité départemental)	120
Croix rouge Délégation Baie du Mt St Michel	50
ACARPA	150
ADMR	50
Association des soins palliatifs du Sud Manche (ASP)	120
ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES	10€/ licenciés pontois
Judo Club	40
Club gymnastique	10
Club d'escalade	70
Fond d'aide aux jeunes (FAJD)	154,33
Fond social Logement (FSL)	402,6
	4 716,93

Le repas des Cheveux Blancs

En raison de la crise sanitaire, le conseil municipal a décidé de revoir l'organisation de cette tradition annuelle car il nous était malheureusement impossible d'accueillir nos Aînés dans les conditions habituelles.

Les élus ne voulaient en aucun cas oublier leurs Aînés. Nous avons donc décidé de proposer un repas préparé par notre traiteur habituel **Le Faisan Doré**. Ce repas, offert par la Municipalité, a été dégusté à domicile le dimanche 25 octobre 2020.

La distribution de ces menus a eu lieu à la salle socioculturelle de Ponts de 11h à 12h30, tout en veillant à bien respecter les distanciations sociales et le port du masque.

Au total 157 repas ont été distribués par l'équipe municipale.



Le Comité des Fêtes

Bonjour à tous

Suite aux évènements covid-19 de l'année 2020, toutes nos manifestations ont été annulées sauf le repas de la St Valentin qui a accueilli environ 110 personnes dans une ambiance très chaleureuse.

Malheureusement, les manifestations pour 2021 sont pour l'instant en instance car l'épidémie n'a pas de date de fin.

Le bureau du comité des fêtes s'est réuni pour nos manifestations de l'année 2021.

Voici les dates de nos évènements (croisons les doigts) :

- samedi 13 février repas de la st valentin
- dimanche 13 juin vide grenier
- samedi 28 août soirée moules frites
- samedi 16 octobre repas des bénévoles
- du 27 novembre au 5 décembre village de Noël
- vendredi 31 décembre repas du nouvel an
- sortie au parc Eurodisney prévue au cours de l'année 2021 (Date en attente)

Je remercie la municipalité et tous nos bénévoles d'être toujours présent à nos côtés et de soutenir le comité des fêtes ce qui fait son succès chaque année.

Nous reviendrons encore plus forts pour l'année 2021.

J'espère bientôt vous revoir et prenez soins de vous.

Le président du comité des fêtes de ponts

David Prime



De Gauche à Droite :

En bas: David PRIME (Président), Patrice LEBRETON (Vice-président)

En haut : Stéphane MALHERBE, Chantale MARTIN, Jean –Paul FORVEILLE, Martine PILLE

American Country Club

Tous les mardi de 19 h à 22 h, 3 cours vous sont proposés à la salle socioculturelle de PONTS. Le club accueille une quarantaine de personnes à ce jour.

Vous aimez danser ? Venez nous rejoindre, à n'importe quel moment de l'année nous serons heureux de vous compter parmi nous.

La Présidente, Caroline DUMONT



LES
P'TITS
PONTOIS

12 Bénévoles
74 Familles
124 Enfants de 0 à 12 ans
54 subventions scolaires
EN
CHIFFRE

Et si cette année, Nous faisons
ressurgir nos souvenirs ?!!

Notre Association a 19 ans... des centaines de bonbons mangés,
des pleurs devant le Père Noël, des fous-rires aux éclats de rire,
des tours de magie à n'en plus finir, des milliers de vêtements
vendus, des kilomètres de rando au compteur, des pistes de
danse endiablées et de chouettes moments conviviaux...

Culture Sport
et Loisirs... puis
renommé
Les P'tits Pontois en 2017



Les éclats de rire AVRANCHES
Thème Les Bébés 2002



Souvenirs,
Souvenirs...



Les éclats de rire
AVRANCHES
Thème Le Cirque 2003



Les carnivals

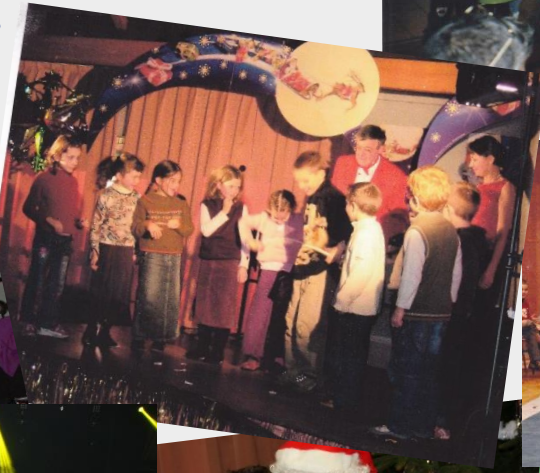




Les randonnées pédestres



Les après-midi



Les vide greniers



Les soirées dansantes



Des questions ?! des suggestions ?!
lesptitspontois@gmail.com



Vivement 2021, Pour profiter à nouveau tous ensemble !

LA FRATERNITE PONTOISE

L'assemblée générale a eu lieu le 21 janvier 2020, au cours de laquelle, nous avons reformé le bureau :

Présidente : Annick DEBIEU
Vice-Présidente : Yolande LEBRUN
Secrétaire : Agnès VERDIER
Secrétaire Adjointe : Jocelyne FEVRIER
Trésorière : Odile BRIAULT

Membres : Christian MARTIN,
Jean-Claude DEBIEU
Marie-Ange ARONDEL
Martine PILLE

78 adhérents sont inscrits pour l'année 2020.

Nous avons malheureusement subi la crise sanitaire en début d'année, confinement oblige, ce qui fait que le Club ne s'est réuni qu' en Février et Mars.

Nous avons repris une fois en Octobre les rencontres, pour être à nouveau reconfinés.

En ce qui concerne le programme de l'année en cours, nous n'avons rien pu réaliser (repas de l'association le 22/3, repas des adhérents le 28/4 et la sortie à Honfleur fin Mai, ainsi que les repas de fin d'année (Novembre et de Noël en Décembre)).

Une année, qui est comme pour toutes les Associations, décevante.

Nous avons établi un programme pour l'année 2021, qui nous espérons, sera meilleure.

- L'assemblée générale prévue le Mardi 5 Janvier 2021 avec la galette des rois (si la situation le permet) :

- . le 28 mars, repas dansant
- . le 27 avril, repas des adhérents
- . Sortie à HONFLEUR (pas de date arrêtée).
- . Un repas en fin d'année est prévu.

Nous espérons sortir de cette crise qui nous a paralysés toute cette année et nous pensons bien à vous pour reprendre toutes ces activités, dès que la situation le permettra.

PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS



ASSOCIATION

AVRANCHES SPORTS LOISIRS

Gym adultes et seniors ; Gym Pilates ; Gym après cancer

Marche nordique

Danse modern-jazz et classique

Nous remercions M. Jean Claude ARONDEL (ancien Maire) et Mme Jocelyne ALLAIN (nouveau Maire) pour la mise à disposition de la salle socioculturelle pour nos activités tout au long de l'année.

Pour la saison 2019 /2020, 7 enfants et 16 adultes de la commune de Ponts faisaient partis de notre association qui comptait 570 adhérents.

Chaque semaine, sauf pendant les vacances scolaires, nous utilisons cette salle pendant 8 heures.

- le lundi de 9h30 à 11h30, 2 cours de gymnastique seniors avec environ 30 personnes à chaque cours, qui sont animés par Mme Valérie Marais.
- le lundi de 17h à 22h, 5 cours de danse Modern-jazz (4 cours enfants et 1 cours adultes)encadrés par le professeur de danse Mme Valérie Marais.
- le mardi de 17h45 à 18h45, un cours adultes de gym Fitness animé par Mme Emmanuelle Barthélémy.

Nous espérons faire notre Gala de danse les 4 et 5 juin 2021 à la salle Michèle Vallaeys si les événements que nous vivons en ce moment le permettent.

Pour tous renseignements :

Courriel : asl50300@gmail.com

Présidente : Mme Thérèse MADEC ; tél : 0679684032

Ki Danse

Depuis 3 ans, l'association Ki Danse propose des cours hebdomadaires de danse à 2 le mercredi à la salle socio-culturelle de Ponts. Une quarantaine d'adhérents viennent se divertir en apprenant la Bachata et la Salsa avec Ary, et avec comme nouveauté cette année la Kizomba (surnommée le Tango Africain). Vous pouvez venir seul, entre amis ou en couple pour découvrir le plaisir de danser!



Le Marché

Lors du premier confinement, nos habitudes de consommation ont été quelque peu bouleversées et beaucoup d'entre nous se sont dirigés vers les circuits courts et les marchés de proximité.

Face à cet engouement, la commune a répondu favorablement à la demande de mise en place d'un marché hebdomadaire le mercredi matin sur le parking de la mairie de 6h à 13h.

Ainsi, vous pouvez retrouver sur place :

- Un Boucher/Charcutier : **La Boucherie Robenard**
- Un Fromager : **La Manchevrette**
- Un Grilleur : **La Pause d'Antoine**
- Un Marchand de Paella : **Nadège Bodin**
- Un Poissonnier : **Mer et Océan**
- Un Primeur : **Juilley Primeurs**

N'hésitez pas à leur rendre visite.

Vous pouvez également les contacter afin de passer commande.

Le Mercredi c'est :

Le Marché du Terroir



✓ *Fruits et Légumes*

✓ *Paella*

✓ *Crêpes et Galettes Saucisses*

✓ *Poissons*

✓ *Fromages*

✓ *Boucherie Charcuterie*

Il est en vigueur et s'applique à tous vos projets d'urbanisme depuis le 25 juillet 2020.

Mais concrètement, qu'est-ce que c'est ?



Le PLUi c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), est le document d'urbanisme qui, à l'échelle du territoire de l'ancienne communauté de communes Avranches Mont – Saint Michel, établit le **projet global d'urbanisme et d'aménagement** et fixe en conséquence les **règles générales d'utilisation du sol**.

Le PLUi dans mon quotidien ?

Pour savoir si un terrain que vous possédez peut recevoir une construction, ou si un terrain que vous souhaitez acheter est constructible, sur l'une des communes concernées, il convient en premier lieu de consulter le PLUi.



Extrait du règlement graphique du PLUi AMSM

Où puis-je consulter le PLUi ?

Directement depuis chez soi, sur internet

- www.msm-normandie.fr
- www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

En version papier

- Dans chaque mairie concernée
- Au siège de la communauté d'agglomération

Si j'ai une question sur le PLUi ?

- **Sur la compréhension et lisibilité du PLUi :**

Service Urbanisme-Foncier de la communauté d'agglomération
1 rue Général ruel 50300 AVRANCHES
02 33 89 67 00 - plui@msm-normandie.fr

* Rencontre avec les agents uniquement sur rendez-vous

- **Sur l'instruction d'une demande d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...):**

Service instructeur du droit du sol du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
16 rue de bouillant 50300 AVRANCHES
02 33 79 40 30

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)



RÉNOVER SON LOGEMENT : des aides financières et des conseils techniques



Rénovation énergétique (remplacement de chaudière, changement des menuiseries, isolation des combles, rénovation globale...)



Adaptation du logement à la perte d'autonomie, au handicap (remplacement d'une baignoire par une douche, mise en accessibilité du logement...)



Lutte contre le logement indigne (rénovation globale d'un logement...)

Sur l'ensemble du territoire communautaire, des techniciens spécialisés accompagnent les propriétaires occupants ou bailleurs dans la réalisation de leur projet de rénovation. **Dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) ou des permanences habitat**, profitez de conseils techniques et des subventions accordées sous conditions. Un projet ? renseignez-vous !
Une O.P.A.H sera lancée dès début 2021 sur les pôles territoriaux d'Avranches et du Val de Sée ainsi qu'une O.P.A.H de Renouvellement Urbain (RU) sur le quartier Saint-Gervais à Avranches.

En 2019 sur les pôles territoriaux d'Avranches et du Val de Sée, la communauté d'agglomération a d'ores et déjà accompagné les particuliers dans leurs projets de rénovation :



102 logements
ont été rénovés



757 422 € de subventions
ont été accordées (135 dossiers
de demandes de subventions).



1 910 385 € de travaux
pour la majorité réalisés
par des entreprises locales.

Exemple de projet financé

Travaux d'amélioration énergétique à Dragey-Ronthon (Changement des menuiseries, isolation des combles perdues et installation d'un poêle à granulés)

Coût des travaux : 17 447 € TTC

Plan de financement

Anah 50%	5 788 €
État	1 600 €
Aide du conseil départemental de La Manche	500 €
Apport personnel	9 559 €

-> 7 888 € d'aides non remboursables (45 %)

Contact :

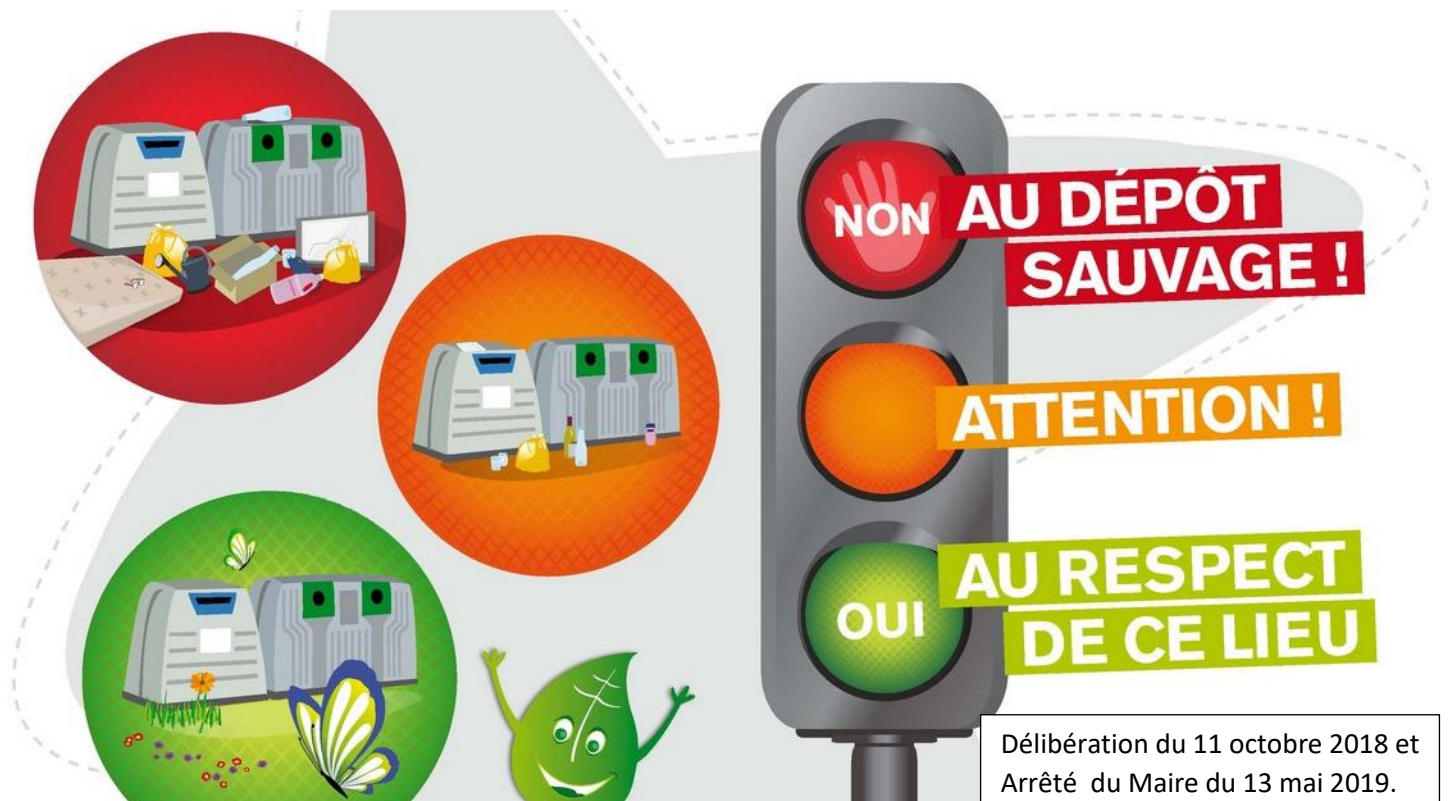
Service habitat de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie
02 33 89 67 00 | mathieu.letorrec@msm-normandie.fr

Poubelles

Nous constatons malheureusement encore trop d'incivilités sur notre commune. Nous nous permettons donc de vous rappeler que les poubelles au pied des containers et les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'une amende de :

150 €

Face à la recrudescence des dépôts sauvages, **soyons tous civiques !**



Délibération du 11 octobre 2018 et
Arrêté du Maire du 13 mai 2019.

Le Maire, **Jean-Claude ARONDEL**



ETAT CIVIL



Naissances



Lilyana TEXIER	née le 19/12/2019	4, la Grande Mazurie
Tinaël DELENCLOS	né le 02/02/2020	5 bis, le Bourg Robert
Gabin LESENECHAL	né le 23/02/2020	35, la Maréchallerie
Antonin DESLANDES	né le 10/07/2020	55, la Maréchallerie
Louis MAIROT STENEGRE	né le 03/11//2020	5, le Bourg Robert

Décès



Jean HAYET (82 ans)	Le 18/03/2020	2, Fumeçon
Georgette ALLAIN (95 ans)	le 17/04/2020	43, la Maréchallerie
Denise CANIOU (96 ans)	le 04/08/2020	Les Pommiers
François BLIER (84 ans)	Le 02/10/2020	18, le Bourg Robert
Eugène HOUDUSSE (87 ans)	Le 03/11/2020	La Paturerie

Mariages/Pacs



Mme Ludivine AUMONT et M. Morgan LEMPEREUR	Le 06/08/2020
Mme Morgane CHAUVIN et M. William MOTARD	Le 02/10/2020
Mme Fabienne BUISSON et M. Roland DEVEAUX	le 19/10/2020

Célébrations



Parrainage Républicain de Lola TRICOT	Le 26/09/2020
---------------------------------------	---------------



PHOTOMATON



LES PACS



Mme AUMONT et M. LEMPEREUR



Mme CHAUVIN et M. MOTARD



Mme BUISSON et M. DEVEAUX

Le Parrainage Républicain :



Lola TRICOT

Commémoration du 11 Novembre 2020



Même en petit comité, il nous revient de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour la France.

Merci à M. Launay pour sa présence.





Communication



Horaires de la mairie :

Lundi: 15h30 – 18h

Mercredi: 10h – 12h

Mardi: 10h – 12h

Vendredi: 16h – 18h

Permanence des élus :

Lundi 16h / 18h : Le Maire

Mercredi 10h / 12h : 1^{er} adjoint

Vendredi 16h / 18h : 2^e adjoint

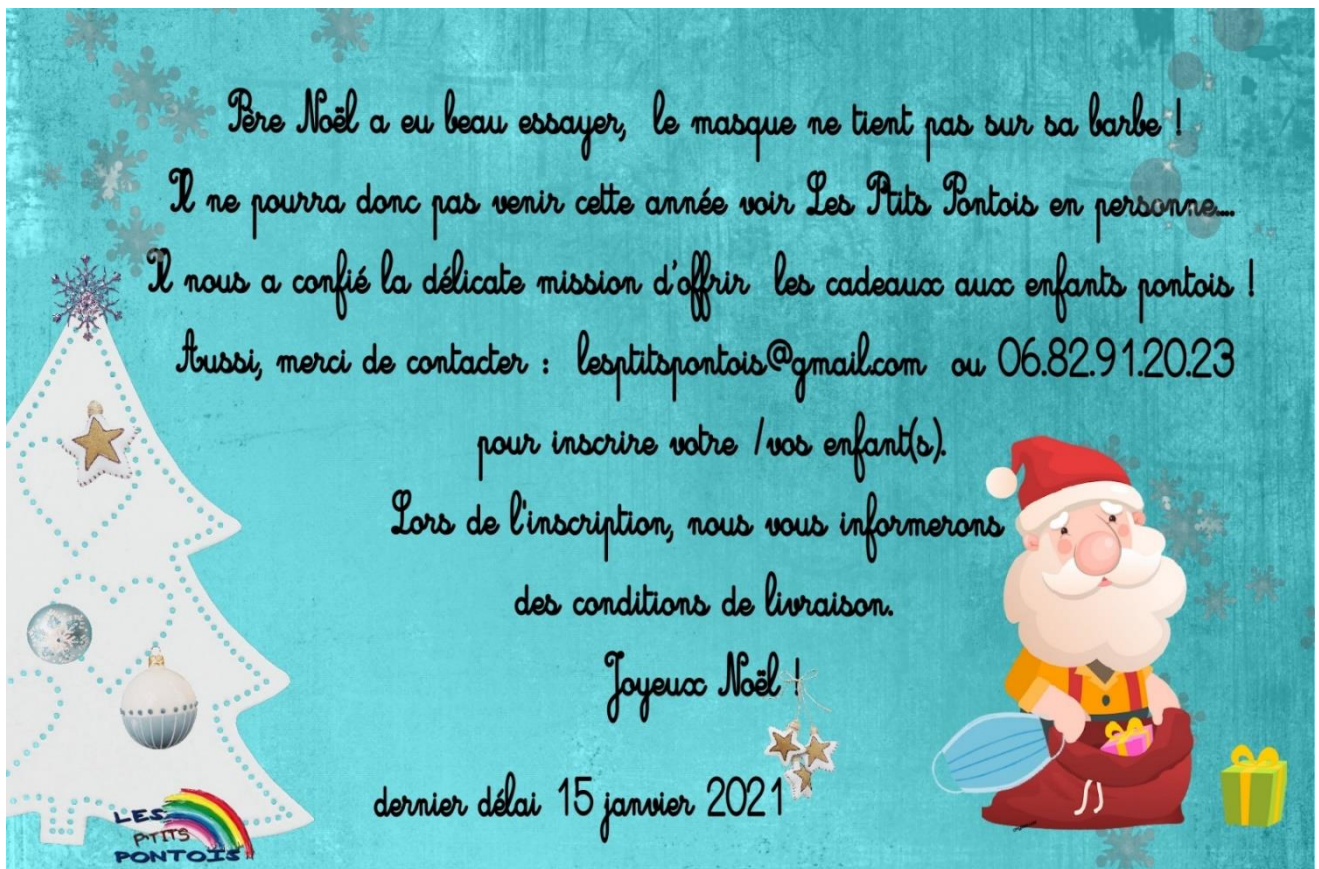


Le site internet de la commune vous permet de consulter toutes les délibérations du conseil municipal et de trouver facilement les renseignements dont vous avez besoin.

www.ponts.fr

Mail : mairieponts@wanadoo.fr - Tél : 02.33.58.25.39

Père Noël a eu beau essayer, le masque ne tient pas sur sa barbe !
Il ne pourra donc pas venir cette année voir Les P tits Pontois en personne...
Il nous a confié la délicate mission d'offrir les cadeaux aux enfants pontois !
Aussi, merci de contacter : lesptitspontois@gmail.com ou 06.82.91.20.23
pour inscrire votre / vos enfant(s).
Lors de l'inscription, nous vous informerons
des conditions de livraison.
Joyeux Noël !
dernier délai 15 janvier 2021



Tarifs location salle socioculturelle

Objet de la réservation	Commune	Hors commune
Vin d'honneur (< 4h)	70€	100€
Soirées privées Week-end ou jours fériés		
- 24H	100€	200€
- 48H	150€	260€
- 75H	190€	320€
Semaine – 24H + charges	80€	150€
Exposition ou spectacle à but lucratif		
- 24H	100€	200€
- 48H	150€	260€
+ charges		
Réunion à but non lucratif (+ réunions d'entreprises sur commune) (tarif horaire, charges comprises)	15€	30€



Tarifs location salle de convivialité

Objet de la réservation	Commune	Hors commune
Vin d'honneur (<4H)	30€	60€
Soirées privées Week-end ou jours fériés		
- 24H	60€	120€
- 48H	80€	140€
Semaine – 24H + charges	40€	70€
Réunion à but non lucrative (+réunions d'entreprises)	15€ (forfait)	10€ /heure

Tarifs location salles de la mairie

Objet de la réservation	Commune	Hors commune
Réunion à but non lucrative (+réunions d'entreprises)	15€ (forfait)	10€ /heure





La salle des récompenses



Village fleuri : La commune a reçu le 3^{ème} prix départemental, prix spécial, pour sa première participation. Elle a également été récompensée par un bon d'achat de 200€ pour l'achat d'arbres et arbustes qui sera utilisé pour le fleurissement du cimetière. Nous venons également de recevoir la 1^{ère} fleur au titre de l'été 2020.



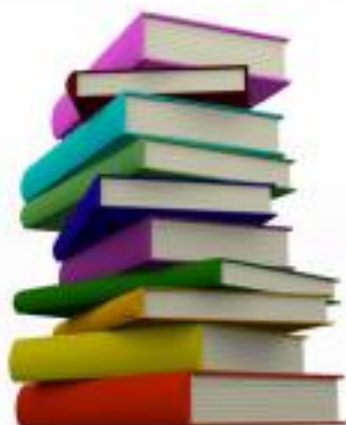
Ville prudente : Cela fait maintenant quelques mois que la commune a reçu ce prix que vous pouvez voir aux entrées de la commune

Boîte à Livres

**Votre lecture vous a plu ?
Partagez-là et découvrez les livres
déposés par les autres lecteurs !**

Mode d'emploi

- Je prends un livre, c'est gratuit ! Je le lis, je viens le redéposer ou l'échanger contre un autre.
- Je dépose un livre. Tous les livres sont les bienvenus (BD, roman, magazine...), pourvu qu'ils soient en assez bon état !



**Cette initiative repose sur le civisme
et la confiance.**

**Merci de respecter ce meuble
et les livres qui s'y trouvent !**

Madame le Maire, Jocelyne ALLAIN

La 1^{ère} boîte à livres a été installée et alimentée grâce à Mme le Maire et Mme Michèle LETOURNEUR sous le Hall du cimetière



Une deuxième sera prochainement installée près de la mairie

Assistantes Maternelles

CHAUVIN Chantal	12, Andillou	02 14 13 60 45
COLIN Tatiana	2, La Grande Mazurie	07 54 32 86 52
DUREL Anne-Sophie	16 rue de La Source	02.33.60.17.94 / 06 42 70 15 02
FESTOC Nelly	7 rue de la Source	06.15.96.01.67 / 02 33 68 73 03
GUERAULT Sylvie (A partir de septembre 2021)	Le Jardin	06.17.49.03.05
ALLAIN Rosine (Début 2021)	Cavigny	06.50.15.51.93



36% de la population pontoise est constituée de couples avec enfants.

Afin de protéger nos jeunes habitants, nous vous rappelons qu'il est important d'adapter sa conduite dans les zones pavillonnaires qui sont limitées à 30 km/h.

Nous comptons sur votre vigilance.

La sécurité est l'affaire de tous.

NOUVEAUX HABITANTS

Faites connaître votre changement de résidence.

A l'occasion de votre arrivée dans la commune ou de votre changement d'adresse à l'intérieur de celle-ci, il est indispensable de faire connaître ce changement à la mairie.

Cette formalité est primordiale pour plusieurs raisons :

- D'abord faire acte de domicile afin d'éviter d'avoir à justifier de celui-ci par la suite, lorsque vous désirez obtenir certaines pièces : carte de déchetterie, liste des associations, bulletin municipal,

- Inscription sur la liste électorale qui évite la désagréable surprise de ne pouvoir se faire inscrire au moment d'une élection et de se voir ainsi refuser la possibilité de remplir son devoir de citoyen

- Recherche des habitants pour la remise de documents qui parviennent à la mairie, par le biais de la communauté d'agglomération d'Avranches – Mont St Michel : transports scolaires, Petite enfance, Cartes d'ordures ménagères, accès déchetterie, ...

Pour toutes ces raisons, non exhaustives, il convient de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité dès votre arrivée.

De la même façon, en vue d'effectuer certaines mutations nécessaires, il est bon de faire connaître en mairie un départ définitif de la commune.

Madame Le Maire

Jocelyne ALLAIN

Communiqué de la Mairie

Le Maire est le Pilier de la République,

il est aussi le Défenseur du Pacte Social.

Toute animosité et toute agression sont intolérables et indignes. A tenu a rappelé le législateur par la circulaire (n° NOR JUSD2023661 C) du 7 septembre 2020. En effet, le garde des sceaux a invité les procureurs de la République à « retenir la qualification d'outrage sur personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service publique plutôt que celle d'injures » en cas d'insultes dirigées à l'encontre d'un Maire, mais également de renforcer le suivi judiciaire des auteurs d'infractions commises à l'encontre des élus locaux.

En outre, le Ministre de la justice a invité les membres du parquet à apporter « *une réponse pénale systématique et rapide* » et d'éviter « *les simples rappels à la loi* » tout en privilégiant « *le déferrement, notamment en cas de réitération de comportements qui pourraient apparaître, pris isolément, de faible intensité* ».

Monsieur Philippe BAS, Sénateur et Président de la Commission des Lois, a tenu à me rencontrer pour échanger sur l'actualité communale. Et il m'a précisé qu'il avait demandé au Premier Ministre, la prise de nouvelles mesures pour protéger les Maires, car le Maire doit pouvoir exercer son mandat en toute sérénité.

En me présentant en tant que Maire, ma profession de foi était et sera toujours d'être au service de la commune et à l'écoute de **tous** les habitants.

Vous pouvez me rencontrer sur rendez-vous, tous les jours.

Jocelyne ALLAIN



l'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite

DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE